



Compte-rendu Commission Attractivité économique 01/02/2024

La commission attractivité économique a pour objectif d'analyser et de renforcer la capacité d'un territoire à animer le réseau des acteurs économiques locaux.

A cette occasion, plusieurs opérateurs sont intervenus pour éclairer les participants sur la question de l'attractivité économique : la Banque de France (Thierry BLOT, Directeur départemental), la SCET (Romain LUCAZEAU, Directeur général), le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine (François-Xavier LEURET, Direction de la Cohésion et des Initiatives Territoriales DATAR, Nouvelle-Aquitaine) et le Pays Ruffécois (Laurent DANEDE, Président, Anna MIGNON et Jérôme MOREAU, co-directeurs).

Ce compte-rendu est rédigé par les étudiants de l'UCO de Niort, Licence Sciences politiques, dirigé par Éric PUISAIS, enseignant-chercheur, au sein de la Commission Attractivité économique, présidée par Josiane CORNELOUP, animée par Michael RESTIER.

I – Les observations et des perspectives de l'attractivité économique locale

Observations :

Tout d'abord, le besoin d'aménagement du territoire ne cesse de se transformer, mais il ne diminue pas pour autant. De plus, face à l'importance croissante de l'enjeu de la cohésion sociale, les acteurs de l'aménagement doivent prendre en compte les besoins et les attentes des populations locales, tout en favorisant le développement économique et la protection de l'environnement.

Par ailleurs, un phénomène de réindustrialisation se dessine, nécessitant des ressources en quantité suffisante pour la réalisation de projets innovants et durables. Le territoire n'est plus seulement un espace de production, mais aussi un cadre de vie qui influe sur la qualité de vie des habitants. C'est pourquoi l'aménagement doit être pensé de manière globale et participative, en intégrant les dimensions sociales, culturelles, écologiques et esthétiques du territoire.

Perspectives :

Concernant les perspectives économiques ([consulter le PPT de la Banque de France >>](#)), l'économie française devrait connaître une inflation modérée autour de 2% au début de l'année 2024, suivie d'une désinflation progressive sans entrer en récession. Cette désinflation devrait soutenir le pouvoir d'achat des ménages, qui bénéficieront d'une baisse des prix à la consommation. De leur côté, les entreprises devraient également profiter de cette situation pour accroître leurs investissements, notamment dans les secteurs innovants et écologiques.

En ce qui concerne les emplois, ils devraient être plus résilients face aux chocs économiques, et retrouver leur niveau d'avant la crise sanitaire à partir de 2025. Le recrutement devrait rester difficile, mais s'améliorer par rapport aux mois précédents. Cependant, un léger ralentissement de l'activité économique est toutefois attendu au début de 2024, mais il devrait être temporaire et lié à des facteurs conjoncturels.

II - Les problématiques

Le contexte économique et social actuel pose de nombreux défis aux entreprises et aux territoires. En effet, le carnet de commande des entreprises n'est pas à son maximum, et certains secteurs ne sont pas au maximum de leur capacité de production. La défaillance des entreprises augmente selon les secteurs, même si le nombre d'entreprises créées reste

supérieur au nombre d'entreprises défilantes. Ainsi des secteurs en tension, comme le BTP ou la restauration, peinent à recruter et à former des salariés qualifiés ce qui risque de fragiliser la sphère économique territoriale.

Par ailleurs, le vieillissement de la population entraîne des besoins croissants en matière de santé, de services à la personne et de logement adapté. S'en suit un phénomène de complexification qui rend plus difficile la compréhension et la gestion des problèmes, et qui nécessitent des solutions transversales et coopératives. De plus, le contexte financier limite les marges de manœuvre des collectivités territoriales, qui doivent faire face à des demandes sociales et environnementales de plus en plus fortes. Par ailleurs, l'acceptabilité par les différents acteurs du territoire n'est plus garantie, et il existe un risque de fracture sociale et territoriale car il y a une déconnexion globale entre le rythme des enjeux et la capacité des ressources pour s'adapter, ce qui crée de l'incertitude et de l'insatisfaction.

III – Les préconisations pouvant être envisagées

Pour faire face aux défis du XXI^{ème} siècle, il est nécessaire de repenser le mode de fonctionnement, des interactions entre territoires et entreprises. Cela passe, entre autres, par une meilleure formation tournée vers les campus de métier, les écoles de production et le retour des CAP, qui permettent de répondre aux besoins du marché du travail et de valoriser les savoir-faire locaux.

Il faut également partir du principe que la solution vient du terrain, et non pas "d'en haut", en impliquant les acteurs locaux dans la définition et la mise en œuvre des projets. La valorisation des éléments extérieurs au travail, comme la responsabilité sociale des entreprises (RSE) ou sa version territoriale (RTE), contribue aussi à renforcer l'attractivité et la compétitivité des territoires et des entreprises. De plus, l'ingénierie territoriale est un outil essentiel pour optimiser la gestion des fonds, augmenter la sûreté et la qualité des projets, accélérer le cycle de développement, et mieux comprendre ce qui est acceptable ou pas par les différents acteurs. Il est important de souligner l'importance de la concertation et de la participation qui est primordiale pour créer du lien social, de la confiance, et de la cohésion entre les acteurs. Les élus doivent plus rencontrer les professionnels, pour mieux connaître leurs besoins, leurs contraintes, et leurs opportunités.

De son côté, le financement d'actions collectives de proximité (ACP) permet de soutenir les initiatives locales qui favorisent le développement économique, social, et environnemental des territoires. Il faut également valoriser les projet de territoire ([lien >>](#)), qui sont des documents stratégiques qui définissent les orientations et les actions à mener pour un territoire donné.

Ensuite, le financement d'ingénierie territoriale axée, par exemple ([politique contractuelle du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine >>](#)), autour de projets à fort potentiel de développement, permet de mobiliser des ressources humaines et financières pour accompagner les territoires dans la réalisation de leurs ambitions. Le développement d'actions de stratégie locale (ASL) permet également d'accompagner les territoires dans un projet spécifique, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs atouts. Par ailleurs, l'importance de la notion de transversalité est fondamentale.

Enfin, il faut favoriser l'acquisition de labels qui sont des facteurs de distinction et de mise en avant, qui valorisent les bonnes pratiques et les démarches de qualité des territoires et des entreprises. Il faut également baser les préconisations sur l'individu, en tenant compte de ses besoins, de ses attentes, et de ses capacités, en lui donnant les moyens de s'exprimer, de se former, et de s'épanouir.

IV – La preuve par l'exemple : le Pays Ruffécois

Comment créer une politique transversale pour répondre aux enjeux locaux, tout en instaurant une dynamique locale et déployant des outils spécifiques : service énergie renforcé avec un Conseiller en énergie partagé/économie circulaire, service santé et mobilité, avec un chargé de mission santé/sport/santé environnemental et un chargé de mission mobilité, service finances, avec un animateur LEADER et du contrat régional, mais aussi un service tourisme.

Cette démarche du Pays est un appui à la mise en œuvre des contrats à l'échelle du Ruffécois, que ce soit dans le cadre du Programme LEADER, Contrat Régional, des réponses aux appels à projets... qui offre une opportunité d'établir une connexion entre l'expertise en ingénierie et les initiatives locales, mais aussi un appui à la coopération avec les différentes entités du territoire, qui permet d'optimiser l'action locale, en interaction avec les communes et les deux EPCI qui composent le Pays.